



# Commune de Gletterens

## Informations aux locataires

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer que l'ouverture officielle du Port de Gletterens aura lieu le mardi 27 mars 2018.

### Infos pratiques

Capitainerie :	026 667 03 21
Garde-port :	Nathalie Weyermann - 079 266 19 08
Mail garde-port :	nathalie.weyermann@gletterens.ch
Ouverture capitainerie :	mercredi et samedi de 9h00 à 10h00
Début des mises à l'eau :	dès le 27.03.2018
Mise en service du port :	de mi-avril à fin octobre, selon les conditions météo
Fin des sorties de l'eau :	fin octobre
Utilisation de la pompe fécale :	de mi-avril à fin octobre

### Rappels

- Les locataires désirant se brancher à l'électricité avec un forfait pour la saison 2018 doivent s'annoncer auprès du garde-port avant de se brancher.
- Les bateaux ne doivent pas être amarrés avec des amarres en fer, risque de corrosion.
- Les bateaux doivent être attachés de manière à ne pas déborder sur les pontons.
- Les pontons doivent rester libres d'accès en tout temps.
- La vitesse maximale de navigation dans le port est de 3 nœuds (5 km/h).
- Les bateaux des locataires du port ne doivent pas utiliser les places visiteurs. En cas de non respect, une indemnité supplémentaire sera demandée.

### Quelques règles liées à la zone naturelle de la Grande Cariçaie

Il est **interdit** dans toute la zone du port et de la plage :

- **de se promener avec un chien, même attaché**
- **de se promener en vélo**
- **d'allumer des feux et des grills**

Si cela n'a pas encore été fait, nous prions les locataires des places d'amarrage de bien vouloir nous faire parvenir rapidement une copie du permis de circulation.

Nous vous remercions d'ores et déjà pour votre bonne collaboration, votre respect et nous vous souhaitons une belle saison 2018.

Au nom du Conseil communal

La Secrétaire : Laurence Esseiva

Le Syndic : Nicolas Savoy